Résidence La Marjolaine LA TURBALLE

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le premier bulletin d'information, concernant le démarrage des travaux de votre future résidence.





DEMARRAGE DES TRAVAUX Mars 2025

Les travaux de désamiantage et de démolition démarreront le 24 mars.

La fin de ces travaux est prévue pour mi-mai.

Vous recevrez une nouvelle lettre d'information à la fin de cette première phase.







Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, **nous** vous rappelons que le chantier est formellement interdit au public. Ce point doit être scrupuleusement respecté pour votre propre sécurité. En cas de non-respect de cette consigne, la SAS PRESQU'ILE INVESTISSEMENT décline toute responsabilité.